



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

La Ville recrute 20 ménages pour sa cohorte citoyenne Déclic climatique

Mont-Saint-Hilaire, le 19 mars 2026 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est à la recherche de 20 ménages pour constituer sa toute première cohorte citoyenne Déclic climatique. Le programme cible les citoyens et citoyennes soucieux de poser des gestes concrets pour le climat, mais qui ressentent le besoin d'être accompagnés dans leur démarche.

Le Déclic climatique répond à un objectif du Plan climat 2023-2030 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) qui découle du Plan pour une économie verte 2030.

Un suivi personnalisé pour chaque ménage

Les 20 ménages de la cohorte Déclic climatique profiteront d'un suivi personnalisé pour passer à l'action. Ils auront accès gratuitement à :

- Un diagnostic énergétique de leur résidence
- Des webinaires de formation avec des experts
- Des rencontres en groupe et ateliers pratiques
- Des activités sur le terrain et des conférences inspirantes

Les activités aborderont 4 thèmes au cœur du Plan climat de la Ville : sobriété énergétique, mobilité durable, consommation responsable et protection de la biodiversité. L'objectif est de donner à tous les membres de la cohorte des outils pour choisir les gestes concrets qu'ils souhaitent intégrer à leur mode de vie.

« Pour atteindre nos objectifs du Plan climat 2023-2030, la participation et l'engagement de la population sont des ingrédients clés. Comme Ville, nous avons la responsabilité d'instaurer des mesures et des politiques pour le climat, mais aussi de faciliter la transition socioécologique des Hilairemontois et Hilairemontoises en lançant des initiatives comme le Déclic climatique. Nous savons que l'action climatique est une priorité pour les citoyens et citoyennes. Avec le Déclic climatique, nous espérons créer une vague de mobilisation et de partage qui inspirera non seulement les membres de la cohorte, mais aussi toute la communauté », souligne Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

Critères d'admissibilité

- Résider à Mont-Saint-Hilaire
- Vivre seul, en couple, en colocation ou en famille
- Avoir envie de s'engager dans une transition écologique
- Remplir le formulaire d'inscription

Les ménages intéressés doivent remplir le formulaire au <https://clic.villemsh.ca/demandes-en-ligne> section *Environnement*.

Date limite d'inscription : vendredi 10 avril 2026.

La cohorte démarrera officiellement le 22 avril 2026 à l'occasion du Jour de la Terre et se terminera en décembre 2026.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de 19 500 citoyens qui allie la proximité de Montréal à la quiétude de son environnement naturel. Nichée au pied de la montagne, reconnue comme une région de la biosphère de l'UNESCO, et bordée par la rivière Richelieu, elle se distingue par son engagement en faveur du développement durable.

En mode 100 % solution, la Ville met en œuvre des projets qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Elle vise à réduire son empreinte écologique et place le bien commun au cœur de ses priorités, au bénéfice de toute sa population.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca